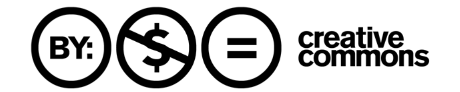


Marc Bloch

Les invasions. Occupation du sol et peuplement

In: Annales d'histoire sociale. 8e année, N. 2, 1945. pp. 13-28.



II. — MARC BLOCH : RELIQUIÆ

LES INVASIONS[1]
OCCUPATION DU SOL ET PEUPLEMENT

IV. — L'exploitation du sol

Les sociétés européennes du haut moyen âge étaient des collectivités à mailles très lâches. Beaucoup moins nombreux qu'aujourd'hui, les hommes vivaient répartis en groupes fort inégaux que séparaient de larges espaces vides. Cette absence de densité humaine caractérise la période tout entière, elle rend compte d'un grand nombre de traits propres aux civilisations de ce temps, et notamment à leur vie économique. L'histoire de l'occupation du sol révèle cependant, à côté d'une constante faiblesse de peuplement, certaines oscillations, qu'il va falloir essayer de décrire, autant du moins que le permettent de trop rares documents.

L'agriculture, telle quelle était alors pratiquée dans toute l'Europe, était une grande dévoratrice de terres. Un double problème se posait à tout groupe d'exploitants : d'une part produire les végétaux nécessaires à l'homme, et, en tout premier lieu, les céréales, dont les espèces variaient selon les région mais qui — froment, seigle, millet, épeautre, orge, avoine même — formaient presque partout la base de l'alimentation humaine ; de l'autre assurer la subsistance du bétail, utile à tant de titres — comme bêtes de trait ou de selle, comme fournisseur de laitage, de cuir, de viande — et surtout indispensable à la production des plantes elles-mêmes, puisque l'on ne connaissait guère d'autres engrais que le fumier. Des cultures de céréales, trop souvent répétées, eûssent épuisé les champs. Quant à les faire alterner, sur les mêmes parcelles, avec des récoltes différentes, la technique du temps n'en offrait pas le moyen. Sans doute accordait-on sur les terroirs, une place, parfois assez large, à d'autres végétaux, mais ceux-ci — la plupart des légumes, le chanvre, le lin, la vigne — occupaient régulièrement des pièces à part, à l'ordinaire soigneusement encloses et mieux fermées. Les fourrages artificiels, les plantes à tubercule, qu'on devait, beaucoup plus tard, employer si heureusement à la relève des grains, étaient ou inconnus ou du moins cultivés, en petites quantités, seulement dans les jardins. Pour permettre aux labours un nécessaire repos, point d'autres ressources que de les abandonner par moments et pendant des périodes plus ou mois longues, à la végétation spontanée de la friche, de la jachère morte. En l'absence de fourrages artificiels, le bétail, de son côté, exigeait d'amples pâquis. Les prairies, là même où la nature en favorisait le développement, s'avéraient presque toujours insuffisantes. Sans l'herbe des landes, des sous-bois, des friches — parmi lesquelles il faut ranger les champs en jachère, qui, pendant

1. Second article. Pour le premier, voir le numéro précédent (*Hommages à Marc Bloch*, I).

leurs périodes de repos, servaient aussi à la pâture, sans les feuilles de la forêt ou les fruits de ses arbres, les troupeaux eussent crevé de faim. Ainsi, de toutes façons, la culture elle-même supposait le respect de vastes espaces, temporairement ou définitivement incultes.

Ces principes généraux étaient susceptibles d'applications diverses, où se révèlent à la fois des différences très profondes entre divers types de civilisation agraire, et, dans le temps, des changements dont malheureusement bien des phases nous échappent.

***

Parmi les modes d'assolements réguliers le plus généralement répandus était le biennal. Très simple, il faisait alterner sur chaque parcelle, d'année en année, les céréales et la jachère : en sorte qu'un groupe d'hommes, amené à le pratiquer, ne pouvait se suffire qu'à la condition de détenir une étendue de terre arable égale ou double de celle dont il tirait sa consommation annuelle. C'était, dans la zone méditerranéenne, l'assolement classique. Mais bien loin, plus vers le Nord, au cœur de la Gaule, dans la Grande-Bretagne, peut-être dans la Germanie, il régnait sur des terroirs que les témoignages de date postérieure nous inclinent à supposer fort étendus.

Dans ces pays relativement septentrionaux cependant, un autre système d'assolement était né. Plus complexe, supposant, entre les plantes, de plus soigneuses distinctions, il était à trois temps. Sur la même parcelle ou le même groupe de parcelles, on voyait se suivre, dans une rotation sans cesse renouvelée, la première année des céréales d'hiver, c'est-à-dire semées à l'automne — froment, seigle, épeautre, millet — la seconde des céréales de printemps — orge, avoine — parmi lesquelles se glissèrent, à l'occasion, certains légumes, comme les pois, ou certains fourrages, comme la vesce, la troisième enfin, l'inévitable jachère. Ainsi le tiers seulement du terrain exploité était contraint, chaque année, de rester vide de moissons. Où et quand cette ingénieuse pratique était-elle d'abord apparue ? Les documents ne permettent pas de réponse bien précise. Bien que la curiosité des agronomes romains, ou du moins de quelques-uns d'entre eux, comme Pline, se soit à l'occasion étendue aux techniques étrangères, à l'agriculture méditerranéenne, aucun de ceux dont nous avons conservé les œuvres ne signale l'asoslement triennal. Sans doute n'était-il de leur temps que faiblement répandu. Il ne peut guère être imaginé que sous un climat dont les étés, lents à venir et coupés d'ondées, favorisaient, beaucoup mieux que les brûlantes sécheresses de la Méditerranée, les semailles printanières : quelque part dans ces plaines lumineuses de l'Europe moyenne où, de fait, on le trouve pour la première fois attesté.

En fait, les plus anciens témoignages certains qui mentionnent les trois soles se rapportent à la Gaule au nord de la Loire. Ils datent du IXe siècle, ce qui, à vrai dire, peut tenir à un simple hasard de transmission documentaire, cette période étant, beaucoup plus que celles qui l'avaient précédée, riche en textes relatifs à l'exploitation rurale. Peu à peu l'usage de la triple alternance fit tache d'huile, gagnant tantôt des terroirs naguère soumis au système biennal, tantôt et sans doute plus souvent des espaces où jusque-là n'avaient été employés que ces modes de culture plus primitifs, que l'on verra à l'instant. Mais cette conquête eut ses limites. Dans la zone même où le régime triennal avait eu ses plus anciens foyers, certains îlots, jusqu'aux grandes transformations qui,

aux XVIIIe et XIXe siècles, bouleversèrent tous les antiques assolements, demeurèrent fidèles soit au rythme biennal soit à des procédés sans périodicité fixée. Les pays de forte civilisation méditerranéenne, telle que l'Italie ou la France méridionale, n'abandonnèrent jamais leur régime de culture traditionnelle à double révolution.

Les restrictions que les deux systèmes décrits imposaient, chaque année, à la surface rellement cultivée, si graves fussent-elles, n'empêchaient pas qu'entre la terre arable d'une part, qui ne retombait jamais en friche que pour un temps très court et rigoureusement limité, les espaces définitivement incultes de l'autre, la séparation ne fût nettement tranchée. Du moins tant que, triennale ou biennale, la notation demeurait régulièrement pratiquée Nous avons de bonnes raisons de penser qu'elle était loin de l'être toujours. L'inventaire des biens de Saint-Germain-des-Prés, rédigé au début du IXe, montre que sur les domaines des moines, la sole des blés d'hiver était constamment plus étendue que celle des blés de printemps. Cette inégalité, inconcevable sous un régime strictement triennal, prouve que certains champs, une fois moissonnées les céréales qui avaient été semées à l'automne, cessaient pendant deux ans de fournir des récoltes. Jusqu'au XIIIe siècle, dans divers villages de l'Ile-de-France et de l'Angleterre, soit désir de laisser de temps à autre reposer la terre, soit faute de main-d'œuvre, certaines parties des labours étaient, par moments, abandonnées plusieurs annése durant à la friche. En d'autres termes, même sur les terroirs gagnés à des régimes d'assolements stables, la culture temporaire avait des retours offensifs. Elle occupait encore, sans rivaux, d'immenses étendues.

Les traits essentiels de ce système, aussi vieux sans doute que l'agriculture elle-même, ont déjà été indiqués à propos de la Germanie. Ce n'était en somme qu'un perpétuel renouvellement de l'essartage. Une parcelle, débarrassée des buissons et des plantes folles, parfois découpée en terrain boisé, est labourée et semée. Elle porte moisson, à l'ordinaire, plusieurs années de suite. Puis, lorsqu'on juge l'humus épuisé, la charrue le délaisse. La friche le reconquiert et le garde, généralement, pendant un temps plus long que la période de culture. Après quoi, le plus souvent, le cycle recommence, mais sans périodicité bien établie. Au XVIIIe siècle encore, des terroirs entiers, dans les pays pauvres, ne connaissaient d'autres modes de mise en valeur ; nul doute que, pendant le haut moyen âge, leur nombre ne fût beaucoup plus considérable. Ailleurs, autour d'un petit noyau de champs exploités, sous un régime de jachère annuelle ou même — parce qu'on y accumulait les fumiers — d'une façon tout à fait continue, sans aucune interruption dans les récoltes, la plus grande partie du sol du village ou du hameau passait ainsi, par oscillations irrégulières, du labour à l'état de nature. Dans l'un et l'autre cas, de vastes espaces de terres vides servaient d'armée de réserve à la culture et ne réussissaient finalement à nourrir qu'une poignée d'hommes.

Jusque sur les champs les plus régulièrement cultivés, les rendements, variables à l'extrême selon les régions, étaient en règle générale beaucoup moins élevés qu'aujourd'hui. Des campagnes même, dont les textes anciens nous vantent très haut la richesse, évitons de nous faire une image trop belle. D'irréfutables témoignages — d'autant plus frappants qu'empruntés pour la plupart à un passé plus proche de nous, ils se rapportent à des procédés déjà plus perfectionnés que ceux du haut moyen âge — nous assurent que nos agriculteurs eussent estimé fort indigne d'eux cette fertilité. Diverses causes conspiraient à la faiblesse de

la production. Fruit d'une expérience millénaire, adaptation déjà admirable de l'activité humaine à la rebelle nature, la technique agricole n'en était pas moins, à beaucoup d'égards, singulièrement rudimentaire. Elle était en outre étroitement garottée, dans ses progrès, par les conditions sociales du temps. Les labours, sans doute par manque de bras, se répétaient trop rarement ; un seul, à l'ordinaire, avant les semailles ; les animaux de trait souvent faisaient défaut, de sorte qu'on était réduit, dans une foule de lieux, à atteler à la charrue l'âne, qui coûte peu à nourrir, mais, malgré le joug dont on chargeait parfois son front, ne saurait tracer que de bien légers sillons ; l'insuffisance du bétail condamnait à d'insuffisantes fumures. La difficulté des échanges contraignait à demander è des terres, mieux faites pour d'autres cultures, les grains qu'elles n'étaient guère capables de porter. Les troubles fréquents amenaient, dans les façons, de fâcheuses interruptions. Qui voulait, bon an, mal an, manger à peu près à sa faim, ne devait pas seulement disposer, comme on l'a vu, de beaucoup plus de terres qu'il n'eût suffi à l'ensemencement de l'année. La moisson annuelle sur ces champs aux épis médiocrement lourds et médiocrement serrés, exigeait des étendues déjà considérables.

Pour que ce tablau fût complet, il faudrait y ajouter celui de l'évolution qui, peu à peu, y apporta quelques retouches. C'est ce que, malheureusement, l'état de nos renseignements nous interdit de faire avec quelque précision. Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est qu'il y eût, en effet, évolution. Rien ne serait plus inexact — nous aurons à plusieurs reprises l'occasion de le voir — que d'accuser le haut moyen âge d'une sorte de sommeil technique. Les conquêtes de l'assolement triennal en sont une preuve entre autres. Son expansion dans cette Germanie, où Tacite n'avait décrit que culture temporaire — fut notamment un très grand fait. Accompagnée de l'adoption de diverses cultures vivrières — légumes et fruits — empruntées à la civilisation romaine, elle eut pour résultat à la fois d'attacher plus fermement les hommes à des champs désormais stables et sans doute de permettre peu à peu au sol de nourrir des populations plus nombreuses que par le passé. Il ne semble pas, cependant, que les effets de ces progrès techniques sur le peuplement aient été bien sensibles avant la période de défrichements qui s'ouvrit, à peu près partout, vers le milieu du XIe siècle, et sans eux, à vrai dire, eût été impossible. Pour prendre une idée exacte des conditions démographiques de l'Europe, antérieurement à ce prodigieux accroissement de la surface cultivée, qui devait en transformer si profondément le paysage humain, l'image qu'il convient avant tout de tenir sous les yeux est celle de la vie agraire. Il y avait peu d'hommes, pour beaucoup de raisons, mais en particulier parce que la subsistance d'un seul homme réclamait beaucoup de terre.

⁂

Des étendues incultes au travers desquelles s'égaillaient les labours, les plus résistantes à l'effort humain étaient les forêts.

Non que la terre abandonnée à la nature fût nécessairement vouée à un épais manteau d'arbres. Les apôtres du reboisement, de nos jours, sols où jamais n'avait passé la charrue, trops secs pour admettre une ont souvent exagéré l'ampleur de l'ancien manteau forestier. Bien des riche végétation arborescente, ne portaient que broussailles et graminées sauvages, qu'à peine venaient piqueter, çà et là, quelques bouquets de

bois. La Beauce, où jusqu'au XIIe siècle, abondèrent les friches, l'Alpe souabe n'offraient à côté de leurs champs, que de vastes steppes herbues. La forêt proprement dite n'en couvrait pas moins des espaces beaucoup plus grands qu'aujourd'hui, par massifs beaucoup moins troués de clairières.

Elle opposait aux communications de redoutables obstacles. Les grands arbres y étaient souvent assez clairsemés, la futaie, sous nos climats, est surtout le résultat d'un soigneux aménagement humain. Mais, précisément parce qu'ils n'étaient pas aménagés, les sous-bois étaient encombrés de taillis, de buissons, de troncs morts. Lorsque en 613, dans l'Appennin émilien, des moines irlandais élevèrent le monastère de Bobbis, l'épaisseur des fourrés, en même temps que les roches, fit du transport des poutres une tâche très rude. Dans cette « opacité », comme disent les vieux textes, les bêtes sauvages trouvaient leurs repaires. Les chroniques monastiques nous ont conservé le souvenir des ours formidables qui hantaient les abords des abbayes de Saint-Gall, sur les premières pentes des Alpes Alémaniques. L'hiver, les loups sortaient de leurs cachettes et poussaient jusqu'aux portes des villages, dangereux aux troupeaux et aux hommes même. L'hostilité du monde animal, dont l'Europe ne connaît plus aujourd'hui le frisson que par les contes, dépositaires de traditions périmées, était pour nos pères une réalité toujours présente.

A tant d'égards si inhospitalière, la forêt était loin d'être inutile. Point de grand domaine qui parût complet s'il n'avait la sienne. Comme tous les espaces incultes, elle servait de réserve de culture, sujette, surtout sur ses bords, au va-et-vient des champs temporaires, parfois définitivement conquise. Devant les grands massifs, les agriculteurs de l'âge de pierre, dont les médiocres outils s'accommodaient mieux du défrichement des landes et des steppes, en règle générale s'étaient arrêtés. Ils les avaient pourtant déjà entamés sur place, de même, et plus profondément, leurs successeurs. Dans la *Romania* des *villas* rurales, maisons de maîtres entourées par les huttes des esclaves ou des tenanciers, s'élevaient parfois en plein bois. Mais l'essartage de vastes surfaces boisées eût exigé une main-d'œuvre que le moyen âge, jusqu'au XIIe siècle, fut incapable de fournir. Même sur les terrains qu'on pouvait croire gagnés, le taillis avait parfois des retours offensifs, contre lesquels Charlemagne, par une prescription significative, mettait en garde les administrateurs de ses domaines. C'est par ses produits spontanés surtout que la forêt jouait dans l'économie un rôle dont l'importance et la variété dépassent de beaucoup ce qu'aujourd'hui nous attendons d'elle.

Que ne lui demandait-on point ? Dans d'innombrables feux, âtres domestiques, fours à pain, foyers de forge ou de fonderie, ses rameaux brûlaient, tantôt à l'état de nature, tantôt transformés déjà, au plus profond de ses fourrés, en charbon de bois. Ce n'est point hasard si la longue Troncs et branches donnaient les charpentes. Bien plus, des constructions bande feuillue qui, entre Meuse et Escaut, formait, au début du VIe siècle, la frontière juridique du royaume salien s'appelait : la Charbonnière entières ; et non pas seulement les cabanes des pauvres. L'influence germanique avait répandu partout, du moins au nord des Alpes, l'usage d'une architecture sans pierre ; jusque vers l'an mil, presque toutes les églises rurales, les tours de châteaux, leurs palissades furent faites de poutres ou de planches assemblées. Beaucoup de toitures étaient couvertes de planchettes. Les manches d'outils, souvent des outils entiers — un

grand nombre de charrues notamment — étaient en bois. Les torches, dont la lumière fumeuse éclairait tant de salles, avaient été arrachées aux résineux ; l'huile même des lampes était parfois le produit des faînes de la forêt ; à fournir la cire des cierges, les ruches des jardins n'eussent pas suffi, si l'on n'y avait ajouté les dépouilles des essaims sauvages que les « bigres » poursuivaient d'arbre en arbre. Ces mêmes essaims distillaient une part notable du miel dont on sucrait les aliments. Les feuilles sèches servaient de litières, les cendres des buissons brûlés dans les clairières, riche de cette potasse qu'on ne savait extraire du sol, étaient employées à la fabrication du savon ou des mordants requis par les teinturiers. Les fruits des pommiers ou poiriers non greffés, des aliziers, des prunelliers, qui, çà et là, se mêlaient aux autres essences, complétaient l'apport des vergers. Pour parfumer la cervoise, on cueillait le houblon des sous-bois. L'écorce des chênes livrait le tan ; celle des tilleuls des liens tressés par les cordiers. A l'ombre des arbres, on forçait les animaux sauvages, dont la chair était consommée en grand, dont le cuir était ouvré dans les bourgs voisins ; c'est avec les peaux des bêtes tuées dans l'Ardenne que travaillaient les tanneurs de la vallée de la Meuse. Presque aussi farouches parfois que les cerfs ou les sangliers, les troupeaux venus des villages ou des domaines seigneuriaux environnants paissaient l'herbe, les feuilles, les glands et les faînes. Car la forêt était, avant tout, terrain de pâture. Les riches y avaient leur haras. Les abbayes entretenaient d'immenses hordes de bétail ; et, en l'absence de tout arpentage, c'est au nombre de porcs qu'ils pouvaient nourrir que les lois anglo-saxonnes estimaient les espaces boisés.

Habitués à supplémenter la culture par la cueillette et l'élevage par la chasse, ignorant la houille (sauf peut-être en quelques coins où ses veines affleuraient à ras de sol), demandant beaucoup moins que nous aux métaux, les hommes du haut moyen âge devaient, nécessairement laisser aux forces végétales de la libre nature, autour de leurs demeures, un vaste champ d'action.

V, — La population

Toute évaluation de la population du monde romain, sous l'Empire, ou de ses différentes parties est impossible. Parmi les conjectures proposées, les plus optimistes ont le tort de ne tenir aucun compte des conditions agraires qui viennent d'être décrites. Estimer la population rurale de la Gaule, vers le IIe siècle, à un chiffre à peu près égal à celui du XIXe, c'est oublier que — à supposer même un niveau de vie beaucoup plus bas — une technique fondée sur l'association constante du champ et de la friche ne saurait nourrir autant d'hommes qu'une agriculture intensive, capable d'assolements continus. Un fait du moins est certain : le monde romain, vers la fin de l'Empire, se trouait d'espaces vides. De toutes part, on y voyait se dérouler, à côté des étendues anciennement incultes, des terres récemment abandonnées « agri deserti », où empereurs et parfois grands propriétaires s'efforçaient d'appeler des paysans barbares : cela non seulement dans des régions récemment conquises, mais même dans des pays d'antique richesses, comme la plaine du Pô. Parfois la désertion remontait déjà assez haut : telles la campagne romaine, l'Italie du Sud. Ailleurs le souvenir était tout proche. Un panégyriste de Constantin dépeint, dans la cité des Eduens — une partie de la Bourgogne ac-

tuelle — « les sols naguère porteurs de champs passablement fertiles, aujourd'hui pourris de marais ou encombrés de ronces ». Avienus note expressément le dépeuplement de l'Espagne méridionale. Ce recul de la surface cultivée trouvait sans doute une explication dans le manque de bras, dont nous verrons plus tard, à propos du problème de la main-d'œuvre, de très nets témoignages ; pour une part aussi, dans les conditions économiques. « L'agriculture ne rapportait plus », disait le panégyriste de Constantin et, au siècle suivant, Symmaque, lui-même grand propriétaire, faisait entendre les mêmes plaintes.

Entendez que la vente des denrées devenait plus difficile sur des marchés que les troubles sociaux rendaient plus difficiles à atteindre, les villes, consommatrices des produits agricoles, s'étant de leur côté vidées d'habitants, la main-d'œuvre servile enfin devenue plus rare, les maîtres des vastes domaines qui de toutes parts couvraient la Romania, découragés, renonçaient à pousser en avant leurs labours, voire même à conserver tous les labours anciens.

Vinrent les invasions germaniques. A l'échelle d'aujourd'hui, les déplacements d'hommes qu'elles provoquèrent paraîtraient sans doute assez médiocres. Nous savons, par un dénombrement digne de foi, combien d'individus comprenait le peuple vandale lorsque, conduit par Genseric, il s'embarqua sur la côte espagnole pour la conquête de l'Afrique : 80.000 âmes, moins de personnes que longtemps, au XIXe siècle, il n'en entra, chaque année, en moyenne, aux Etats-Unis. L'armée du roi goth, Théodoric, en 488, put tenir presque tout entière dans l'étroite enceinte de Pavie. Mais les statistiques n'ont jamais qu'une valeur proportionnelle ; ramenés aux conditions démographiques du temps, les chiffres auxquels s'élevaient les populations entraînées dans le tourbillon des invasions n'étaient vraisemblablement pas méprisables. La mise en marche de peuplades entières avait d'ailleurs été précédée, en Germanie, par une lente migration qu'atteste l'inflation à travers le monde romain de tant d'éléments germaniques, à tous les degrés de la hiérarchie sociale. A ces départs, ajoutons toutes les pertes humaines et même les manques à gagner, suite fatale d'une période de violences et de perpétuels mouvements. Dans ce vaste pays germain, où l'occupation, on l'a vu, avait toujours été médiocrement dense, de grands vides se creusèrent. A l'Est de l'Elbe, de la Saale et du Böhmerwald, dans les Alpes Orientales, ils furent en partie comblés par la poussée slave qui, par endroits, pénétra plus avant encore, jusque dans la vallée du Main par exemple. Dans l'intérieur, des espaces entiers demeurèrent longtemps abandonnés : tel sur les bords de la mer du Nord, le Dithmarschen, où l'étude des documents archéologiques révèle pendant longtemps une interruption presque complète du peuplement.

Dans le monde romain, par contre, les invasions avaient introduit des éléments nouveaux. Dans des conditions et selon une proportion, cela va de soi, de pays à pays extrêmement variables, sous ce mot d'invasions, l'historien découvre des réalités qui, parfois, diffèrent du tout au tout. Dans la Grande-Bretagne, les populations celtiques plus ou moins romanisées, de la zone naguère conquise par l'Empire, se trouvaient déjà très affaiblies par la lutte qu'elles avaient dû soutenir, depuis quelques générations, contre les Celtes insoumis, venus d'Irlande ; d'importantes fractions avaient, dès le début du Ve siècle, passé sur le Continent, en Armorique. Lorsque la mer eût jeté sur leurs côtes de nouveaux envahisseurs, de langue germanique ceux-là, les Bretons, après d'épuisants combats,

furent, en grand nombre, refoulés dans les hautes terres de l'Ouest, Galles et Cornouailles. Non pas tous sans doute. Nous ne saurons jamais combien d'entre les vaincus, subissant le joug, bon gré, mal gré se mêlèrent peu à peu aux conquérants. Mais il est certain que les Angles, les Saxons, les Jutes se fixèrent, par grandes masses, dans toute la contrée qui devait porter plus tard le nom d'Angleterre et à laquelle ils imposèrent, avec leurs parlers et leurs coutumes, une toponymie presque entièrement renouvelée. Il n'est pas moins sûr que cet afflux, largement compensé par les pertes, fut incapable d'aboutir à une occupation sensiblement plus dense que par le passé. Sur la rive droite du Rhin, sur les plateaux et les hauteurs entre le Danube et les grandes Alpes, la langue germanique de même a triomphé. Bien que, ça et là, des îlots romans, particulièrement bien attestés au sud du Danube, se soient quelque temps maintenus, il est probable que dans ces régions, fort cruellement ravagées, les nouveaux venus comblèrent une partie des vides qu'ils avaient eux-mêmes créés, plutôt qu'ils n'augmentèrent sérieusement le chiffre de la population. Par contre, dans la plaine basse au sud des bouches de l'Escaut — Flandre, Brabant Occidental et Septentrional, — les Francs Saliens paraissaient bien n'avoir rencontré que des établissements de tout temps très clairsemés ; leur arrivée peupla véritablement le pays et prépara ainsi sa future grandeur économique, que devait favoriser sa place au centre même des communications de la nouvelle Europe.

***

Dans la plupart des pays du Continent, les Germains se fixèrent au milieu d'une population romanisée, relativement nombreuse et dont l'immense majorité, surtout parmi les petits exploitants, demeura sur place. Ils y acquirent les terres nécessaires à leur subsistance, tantôt par violence, tantôt à la suite d'accords conclus soit avec les grands propriétaires, de plus en plus indépendants du pouvoir central, tantôt avec celui-ci même, avant sa chute. Il y avait à ces conventions des précédents. Dès longtemps, l'Etat romain avait pris l'habitude d'attribuer de petits territoires à des groupes de soldats barbares — Germains, Iraniens, Berbères — qui formaient à l'intérieur de l'Empire comme autant de garnisons permanentes et héréditaires. Beaucoup de noms de lieux rappellent aujourd'hui cet usage : les *Sermaize* ou *Sermizelles* de France sont d'anciennes colonies sarmates ; la plupart des Allemagnes des colonies d'Alamans.

L'assignation de terres aux peuples germaniques après les invasions s'inspira sans doute de cet exemple. Avec une ampleur, cela va de soi, incomparablement plus grande. Les terres étaient demandées soit au fisc, soit à des particuliers qu'on contraignait de partager avec les nouveaux venus. Le lot du Barbare varia selon les peuples. Chez les Ostrogoths, il recevait le tiers du sol ainsi divisé. Chez les Burgondes, sa part fut d'abord de la moitié ; puis ce chiffre fut élevé aux deux tiers, sauf pour les maisons et jardins, qui demeurèrent soumis à l'ancienne règle ; celle-ci enfin, plus douce aux vaincus, fut rétablie vers les derniers temps de la monarchie burgonde, lorsqu'il s'agit de pourvoir à de nouveaux immigrants sous la pression du danger franc, les rois cherchaient à se concilier leurs sujets romains. Les Visigoths, dès 475 ou environ, exigeaient les deux tiers. Les forêts étaient l'objet de prescriptions spéciales, qui n'importent pas ici. Une relation d'hospitalité était censée unir les copartageants ; les « hôtes » germains passaient pour les « défenseurs » des

« hôtes » romains, les garants du reste de leurs biens. Cet optimisme officiel, qu'expriment avec une particulière netteté les documents issus de la royauté ostrogothique d'Italie, fondée tout entière sur la fiction d'un traité entre l'armée des Goths et l'Empire, n'était pas dépourvue de toute vérité : Paulin Pella, dont une *villa* dans le Bordelais fut ravagée, vers 450, par une bande de Visigoths, attribuait son malheur au fait qu'aucun compatriote des pillards n'avait été installé chez lui. Mais, naturellement, ces délicates opérations de lotissement, là même où elles étaient le plus attentivement réglées, par une autorité relativement ferme, n'allaient pas sans heurts. Parfois la loi du plus fort, malgré tout, l'emportait. Les méthodes de la plus exacte bureaucratie avaient présidé à l'établissement des Goths en Italie, confié à un haut fonctionnaire sénatorial, que secondait tout une armée de scribes. On n'en vit pas moins des Goths, sans le moindre titre régulier, arracher purement et simplement aux Romains leurs terres. Admise, en 440, au partage sur le territoire de la cité de Valence, une peuplade gothique, deux ans plus tard, chassa les anciens maîtres du sol.

Qu'il y eût transfert légal de la propriété, ou que la conquête brutale gardât tous ses droits, une répartition des biens-fonds devait nécessairement se faire, tant bien que mal, entre les nouveaux venus, trop peu nombreux, si avides fussent-ils pour tout accaparer et la population indigène. Arrivés en groupes, ce furent en groupes également que les Germains s'établirent dans leurs nouvelles patries. Le souci de leur sécurité eût suffi à leur déconseiller la dispersion. Les documents écrits, comme les témoignages archéologiques, prouvent qu'ils surent se garder de ce danger. La loi des Burgondes, rédigée après que ce peuple eût trouvé asile dans les campagnes rhodaniennes, nous montre des villages où plusieurs Barbares vivent côte à côte, ailleurs elle désigne les occupants sous le nom collectif de *faramanni*, les hommes du clan. Car un lien du sang, plus fort et plus ancien que ceux du voisinage, cimentait souvent ces noyaux d'immigrants. De petites collectivités, dont les membres se croyaient issus d'un ancêtre commun, ayant réussi, malgré tous les hasards de la guerre et des longs déplacements, à éviter la dissociation, se retrouvaient telles quelles sur la terre étrangère et rapprochaient leurs maisons. Ce fut, de même par *farae* que les Lombards — au dire de leur historien Paul Diacre, Lombard lui-même — se répandirent sur le sol italien. En Italie comme en Gaule, les noms de divers villages — Fère, La Fère, Fara — évoquent encore, de nos jours, le souvenir des clans germaniques qui en créèrent ou conquirent les terroirs. Sur beaucoup de points de la *Romania*, les fouilles ont révélé la présence de tombes qui — les objets qu'elles contiennent en font foi — furent, sans nul doute, celles des envahisseurs. Elles sont régulièrement groupées en cimetières. Réunis dans la mort, les hommes qui y furent ensevelis avaient, de leur vivant, habité tout près les uns des autres.

***

Dans les pays où l'établissement fut relativement pacifique, ce soin que prirent les Germains de ne pas se laisser égailler, commanda les opérations de partage. Nulle part, bien entendu, tous les propriétaires, sur toute l'étendue du territoire livré au peuple barbare, ne furent touchés par elle ; seuls ceux des cantons où les envahisseurs se concentraient subirent l'expropriation partielle. Dans le mieux ordonné des royaumes barbares — celui des Ostrogoths d'Italie — une ingénieuse mesure fiscale rétablit l'équilibre. Le Romain devait-il accueillir des Goths ? il leur cédait le

tiers de ses terres. Etait-il épargné ? il versait un impôt spécial, égal au tiers de ses revenus, qui alimentait une caisse destinée, sans doute, à l'entretien de l'armée gothique. Dans les autres Etats, on semble avoir accepté purement et simplement l'inégalité, sans la corriger. Aussi bien les possesseurs atteints ne l'étaient pas, forcément, dans tout l'ensemble de leur fortune foncière ; les biens des riches étant, à l'ordinaire, répandus sur de très vastes espaces.

Il y avait en effet dans la *Romania*, ne l'oublions pas, propriétaires et propriétaires. Les uns possédaient quelques champs, qu'ils cultivaient eux-mêmes ; d'autres — *mediocres* — des terres plus étendues mises en valeur à l'aide d'esclaves domestiques, quelquefois partiellement affermées ; d'autres enfin détenaient d'immenses espaces dont une part généralement était exploitée directement, par le moyen de véritables armées serviles, une autre découpée en tenures, qui payaient loyer. On a parfois imaginé que seuls ces grands propriétaires avaient été obligés d'abandonner une partie de leurs terres, chacun d'eux recevant, sur chacun de ses fonds, un seul hôte barbare ; en sorte que tout Germain, par le fait de la conquête, serait devenu un véritable seigneur. Mais, outre que cette hypothèse se heurte aux témoignages des lois qui attestent dans les peuples germaniques, après leur établissement, de grandes inégalités de fortune, allant parfois jusqu'à la pauvreté, elle supposerait précisément cette dispersion des conquérants, que démentent à la fois la vraisemblance et de multiples indices. Impossible non plus d'admettre pour chaque Germain un seul hôte romain, pris parmi les propriétaires, petits ou grands. Le Barbare auquel eût été assigné le tiers, la moitié, voire les deux tiers d'une toute petite propriété, y fût mort de faim à côté de son involontaire amphytrion ; celui qui eût reçu en lot une importante fraction d'un énorme domaine, s'y fût trouvé absolument isolé, au milieu d'hommes d'autres races. Très probablement, on exigea, dans une zone donnée, de tout propriétaire, le tiers, la moitié ou les deux tiers de ses biens ; puis on répartit ces terres entre un groupe de Germains. Non pas également, sans doute, mais conformément au rang social. Ainsi un Germain pouvait succéder aux terres de plusieurs Romains, un Romain avoir dû abandonner les siennes à divers Germains. Mais bien entendu, chaque transfert ne mettait face à face que deux propriétaires successifs, le plus ancien servant de gérant au second, en cas de procès de bornage. Sur l'ensemble des fonds d'un Romain, souvent plusieurs hôtes barbares ; pour chaque Barbare, souvent plusieurs hôtes romains ; mais sur chaque parcelle, prise à part, un seul couple d'hôtes. D'où, dans les textes, une nécessaire oscillation du pluriel au singulier — *hospites, hospes* — qui rend compte de leurs apparentes contradictions.

Beaucoup des guerriers germains, établis sur le sol de la *Romania*, avaient sans doute conservé le goût de la terre : voyez, plus tard, mais dans une société de mœurs analogues, ces aventuriers norvégiens assoiffés eux aussi de batailles et de butin, qui n'en défrichèrent pas moins, avec tant de vaillance, les ingrates solitudes de l'Islande. Aussi bien le libre Germain arrivait d'ordinaire, sur ses nouveaux champs, accompagné d'esclaves ; les uns, de sa race, l'avaient suivi dans la migration, il en avait fait d'autres assurément au cours de ses longs combats. Mais sur les vastes espaces cédés par les Romains, ou qui leur avaient été pris, ces petites troupes serviles, comme main-d'œuvre s'avéraient insuffisantes. Surtout pour les chefs qui, possesseurs de terres particulièrement étendues, mé-

diocrement désireux, par ailleurs, de mettre eux-mêmes la main à la charrue, ne trouveraient certainement pas dans les dons qu'ils étaient accoutumés à recevoir de leurs fidèles une ressource capable de leur assurer le genre de vie seigneurial auquel ils pensaient avoir droit. Chez les Burgondes, certainement, et probablement partout ailleurs, les propriétaires romains, atteints par le partage, durent livrer, avec leurs bien-fonds, une fraction de leurs esclaves ; un tiers dans le royaume burgonde, du moins d'après la seconde en date des règles de division (la moins favorable à la population indigène). Que se passa-t-il pour les fermiers de condition libre, les « colons », attachés par la législation impériale au sol qu'ils cultivaient ? Les sources manquent à nous renseigner. Selon toute apparence, sur les fonds cédés, le nouveau maître barbare succéda aux droits de son prédécesseur et — les colons restant en principe sur place — perçut, à son tour, leurs redevances. Chez les Lombards, où l'occupation fut, au début du moins, des plus brutales, on vit d'anciens propriétaires romains sur leurs propres fonds, réduits par la conquête au rôle même de colon. Le problème de la main-d'œuvre, dont nous verrons plus tard combien il était lourd et comment on chercha à le résoudre, pesa dès le début sur les établissements barbares, comme sur toutes les entreprises rurales, et influa sur leur organisation.

Tantôt, sans doute, les aventuriers se fixèrent à côté des anciens habitants, champ contre champ, maison contre maison, tantôt et peut-être plus souvent, ils formèrent presque à eux seuls des agglomérations nouvelles. Rien ne serait plus important que de pouvoir porter, sur des cartes régionales, ces petits centres d'immigration barbare. Mais les problèmes concrets ne sont-ils pas toujours les derniers à être pris corps à corps ? tandis que plusieurs générations d'érudits ont dépensé des trésors d'ingéniosité à scruter les lois visigothe et burgonde, l'étude, sur le terrain, des établissements eux-mêmes est encore bien peu avancée. A vrai dire, elle est difficile, — impossible, cependant, non pas. Deux indices surtout peuvent nous guider, qu'il faudrait sans cesse rapprocher l'un de l'autre : les trouvailles archéologiques, dans les tombes notamment ; la toponymie.

***

Un nombre considérable de villages ou de hameaux portent, dans nos pays, des noms que leur forme dénonce cemme postérieurs, et de peu, aux invasions. Parfois ce sont des étiquettes ethniques. De nos jours encore, comme au temps de Paul Diacre, qui l'a signalé, il est aisé de suivre à la trace, sur une carte de l'Italie du Nord, les peuplades, d'origines très diverses, qui, ayant suivi les Lombards, s'établirent parmi eux et pourtant à part.

Ailleurs c'est un substantif commun, dont l'aspect et le sens sont également révélateurs ; j'ai déjà cité les Fère ou Fara. Mais beaucoup plus souvent, le nom de lieu est tiré d'un nom d'homme, probablement (nous aurons à y revenir), un chef. Les procédés de dérivation sont divers : addition du suffixe germanique *ing* indiquant l'appartenance et qui, là où les parlers romans ont finalement triomphé, a lui aussi été « romanisé » ; formation d'un véritable composé, dont le premier terme est le nom propre, le second un mot désignant l'habitat germanique : « heim » ou « hem » ; latin « villa » ou « villare » (qui, signifiant primitivement domaine, petit domaine, glissait déjà à l'acception de village) ; latin germanisé « weiler ». Dans les nombreux noms romans terminés par « villa »

ou « villare », l'emploi de ces vocables, qui ne paraissent guère avoir servi aux créations toponymiques pendant l'époque romane, leur place après le nom d'homme, alors que l'usage classique les eût mis avant, semblent indiquer une dénomination plus récente que les invasions. Lorsque, comme il arrive généralement, le nom d'homme est nettement germanique, le doute n'est plus possible. Au moins sur la date de l'appellation. D'autres incertitudes subsistent, qui atteignent l'ensemble des témoignages empruntés à la toponymie. Qui dit nom de personne pris à l'onomastique germanique ne dit pas forcément Germain ; car les vaincus, de bonne heure, se parèrent volontiers des noms des vainqueurs. En outre, de ce qu'un nom de lieu ait été forgé à un moment donné, il ne s'en suit pas nécessairement que l'agglomération ne soit pas beaucoup plus ancienne : elle a pu être débaptisée ; le cas est parfois attesté. Mais ces difficultés d'interprétation disparaissent là où les noms en *ing*, en *heim*, en *villa*, *villare* ou *weiler* se groupent en rangs serrés. S'il y a eu tant de débaptisations, c'est que les nouveaux venus étaient nombreux ; si l'onomastique personnelle des Germains a si largement triomphé, c'est que ceux-ci dominaient. La meilleure preuve en est que, dans d'autres régions, rien de pareil ne s'est produit, du moins avec tant d'intensité. L'emploi des noms de lieux de ce type comme indice de l'occupation tient sa légitimité, avant tout, de leur inégale répartition, qui ne saurait être le fait du hasard.

C'est en effet en groupes de densité extrêmement variables qu'ils se présentent sur la carte. De même pour les cimetières barbares. En l'absence d'études de détails suffisamment précises, il faudra se borner ici à citer quelques faits, particulièrement frappants. En Gaule, un contraste très vif sépara les pays du Nord de ceux du Sud, il est peut-être permis de dire, avec plus de précision : les pays de langue d'oïl et ceux de langue d'oc. Dans les premiers, visiblement, les Germains se sont établis en plus grand nombre. Les nouveaux villages barbares paraissent avoir été souvent découpés dans les anciens domaines ou dans les anciens terroirs, souvent à quelque distance des villes demeurées des centres de romanisation. Habitués aux grandes plaines limoneuses de l'Europe Septentrionale, les Germains, des Francs sans doute, acceptèrent volontiers de coloniser les grands espaces de la Beauce, jusque-là quelque peu dédaignés, en raison sans doute du manque d'eau ; les noms de lieux postérieurs aux invasions y abondent ; il y eut là, certainement, un gain appréciable dans l'occupation. L'Italie avait été atrocement ravagée, au cours du VIe siècle, par l'interminable guerre des Goths contre les armées byzantines. En se groupant dans la plaine du Pô et la Toscane, les Lombards, choisissant, à ce qu'il semble, l'emplacement de leurs établissements souvent en vertu de motifs stratégiques — contribuèrent peut-être à y diminuer les vides dont le reste de la péninsule continuait à souffrir. Au total, et bien qu'il faille renoncer à toute certitude, on hésite à croire que, dans l'ensemble de la *Romania*, cette infusion de sang nouveau arrivât à faire plus que balancer — et encore — la saignée des guerres et des longs troubles. L'occupation, certainement, restait médiocrement serrée. Mais sa répartition avait changé. Les pays où, sans que les éléments romans en eussent été chassés ni y eussent été décimés, les Germains s'établirent en relativement grand nombre, ceux, par conséquent, où la population fut moins qu'ailleurs clairsemée, coïncident avec les zones où, pendant les siècles suivants, la vie économique semble avoir été le moins ralentie.

VI. Accroissement numérique ou va-et-vient ?

Parce qu'il y avait de grandes friches, il y eut pendant tout le haut moyen âge des tentatives de défrichement. Pour mieux dire, ainsi qu'il arrive dans toutes les sociétés où les espaces incultes se glissent de toutes parts à travers des champs et parfois alternent avec eux, l'essartage était un des aspects nouveaux de l'exploitation rurale. Anglo-Saxons ou Francs, les grands seigneurs énumèrent volontiers dans leurs testaments — ou leurs biographes décomptent pour eux après leur mort — les terres gagnées aux moissons, les habitations construites en des lieux jusque-là vides d'hommes. Charlemagne recommande à ses agents de pousser les cultures aux dépens des forêts. L'inventaire des biens de Saint-Germain-des-Prés, au début du IXe siècle, signale déjà quelques « essarts ». Parfois des villages se créent, ces « villes neuves » que signalent les capitulaires et qui, sous ce nom même, figurent dans la toponymie du temps. Des abbayes — notamment celle des moines irlandais — se fondaient dans les « déserts », et, comme les règles monastiques du temps ne prescrivaient pas, — ainsi que devaient le faire celles du XIe siècle — l'isolement des communautés, les religieux avaient tout intérêt à attirer autour d'eux des colons. Einhard, par exemple, autour de ses monastères de Franconie, fit découper, dans l'Odenwald, une vaste clairière de labours. Quelquefois les souverains prenaient l'initiative de nouveaux établissements. Après la reconquête de la Septimanie — le Bas-Languedoc — arraché par Pépin aux Arabes qui y avaient succédé aux Goths, le pays se trouva tout dévasté. Charlemagne et Louis le Pieux appelèrent dans ces solitudes des réfugiés espagnols qui y arrivèrent accompagnés de leurs colons et de leurs prêtres ; parmi eux s'étaient glissés quelques immigrants venus d'ailleurs, un Lombard, un Gascon, un ancien Musulman, sans doute converti, que dénonce son nom de Suleiman. Dans la Germanie peu à peu conquise et convertie, les premiers Mérovingiens peut-être, les Carolingiens certainement, établirent des colonies militaires de guerriers francs, notamment dans la vallée du Main (où le pays prit le nom de Frankenland, Franconie) et plus loin encore, jusqu'au cœur des forêts germaines. La petite ville de Mülhausen, en Thüringe, dont Charlemagne disait en son temps que « des Francs y habitent », se gouvernait encore, au XIIIe siècle, selon un droit nettement empreint de traditions franques. Après la victoire sur les Avares, Charlemagne et Louis le Pieux donnèrent aux abbayes bavaroises la faculté d'occuper, à leur gré, la « Pannonie ».

Mais il n'est guère probable qu'au total ces efforts aient pu faire autre chose que de réparer au mieux les pertes. Il y avait le plus souvent va-et-vient plutôt que progrès réel. Sauf là où comme en Septimanie on disposait d'un flot d'immigrants forcés — dont le départ d'ailleurs avait, dans leur patrie même, creusé un vide — la main-d'œuvre faisait défaut. Charlemagne ordonnait aux intendants de ses domaines de faire essarter les forêts, « lorsqu'ils trouveraient un homme pour entreprendre le travail ». S'en trouvait-il beaucoup ? Malgré les générosités des Carolingiens, il ne semble pas que les colons bavarois soient venus s'établir en pays avare en assez grand nombre pour gêner, un peu plus tard, l'avance des Hongrois. Si l'évêque anglais Dewowulf eût a gagner à la culture un assez grand domaine, c'est que cette terre lui était arrivée toute dévastée ; il en avait défriché 90 ares, quantité certainement très inférieure

aux 90 exploitations rurales (hides) que théoriquement elle renfermait. De fait, dès le IXe siècle, de toutes parts les textes mentionnent sur les grandes propriétés les tenures abandonnées.

***

Sous les premiers Carolingiens, précisément, les documents — surtout ces admirables inventaires de seigneuries, qu'on désigne traditionnellement sous le nom de polyptiques — nous fournissent, pour la première fois, les éléments d'une analyse démographique, dont on ne retrouve plus guère la possibilité avant le XIIIe siècle.

De tous les polyptyques, un seul, à la vérité, par l'abondance et la précision de ses données, peut prétendre à la valeur d'un recensement : celui que fit exécuter, vers la fin du règne de Charlemagne ou pendant les premières années de Louis le Pieux, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris, Irminon. Encore ne nous permet-il de dénombrer utilement — c'est-à-dire sans incertitudes graves sur la superficie envisagée — que huit paroisses, situées au sud de Paris, jusqu'à vingt kilomètres de cette ville. Elles comptaient alors au total un peu plus de 4.100 habitants. Une comparaison éclairera mieux la portée de ce chiffre. En 1745, on trouvait sur le même territoire un peu plus de 5.700 âmes ; en 1835 — alors que certaines des localités envisagées, situées tout près de Paris, commençaient, mais commençaient seulement à participer au développement de la capitale — exactement 7.754. En d'autres termes, sous Charlemagne, la population y était égale environ au 7/10 de ce qu'elle devait être sous Louis XV, et n'atteignait guère plus que la moitié de ce qu'elle devait être sous Louis-Philippe Ou encore, si nous représentons par 100 le chiffre que l'on peut tenir pour typique des conditions démographiques des classes rurales un peu avant le grand mouvement ascendant de la période qui s'étend de 1750 à 1850 et bien antérieurement au rush vers les villes et leurs pourtours, nous aurons :

Population des 8 paroisses			vers	810 :	70.
«	« «	«	en	1745 :	100.
«	« «	«	en	1835 :	136.

On ne saurait, celá va de soi, sans beaucoup de ridicule, tirer de cette poignée de chiffres des conclusions numériques touchant l'Europe, la France, ni même la région parisienne. Ce qu'ils nous apportent n'en est pas moins fort précieux : la connaissance d'une limite au-dessous de laquelle, et fort au-dessous, se tenait, au IXe siècle, la population de tout territoire un peu étendu.

Les agglomérations que le polyptique met sous nos yeux n'ont jamais été que des villages : au XIXe siècle (à l'exception de deux ou trois localités devenus des bourgs de banlieue), au XVIIIe siècle (en totalité), comme au IXe siècle. Or, en 1745, les villes comptaient déjà pour une part notable dans les chiffres globaux de l'Europe ; en 1835, pour bien davantage. Neuf cents ou mille ans auparavant, leur appoint n'était que très peu de choses. Au mieux, la proportion tirée du rapprochement, à ces différentes dates, des données relatives à nos huit paroisses ne sauraient valoir que pour la population rurale. De population entière à population entière, villes comprises, elle eût été beaucoup plus défavorable à l'époque la plus ancienne.

Divers indices attestent, dans la région parisienne, au temps d'Irminon, une occupation sensiblement moins lâche que dans la plupart des pays environnants, peut-être parce que à une population romaine, qui

n'avait pas trop souffert, y était venue se superposer un assez grand nombre d'établissements germaniques : l'unité normale d'exploitation — le « manse » — y était en moyenne bien moins étendu que, par exemple, en Picardie et en Flandre ; sur un même « manse », plusieurs familles souvent cohabitaient. Comment appliquer, je ne dirai pas les mêmes chiffres de population rurale — l'absurdité serait trop flagrante — mais le même rapport entre la population rurale du IXe siècle et celle des temps modernes, à la Germanie par exemple, où le peuplement avait toujours été si peu dense et que par surcroît venait d'épuiser les invasions ; à la Flandre Maritime, aujourd'hui fourmilière humaine, mais que l'homme alors commençait à peine à conquérir sur les eaux du Bas-Languedoc, dévasté par les guerres ; à l'Espagne du Nord, pleine d'espaces vides que devaient lentement combler les « poblaciones » des siècles suivants ; aux forêts vosgiennes et jurassiennes, où le grand travail de défrichement était encore à accomplir.

Mais il y a plus. Même bornée aux masses paysannes, même limité aux collines et plateaux au sud de Paris, ce rapport de 70 %, avec les chiffres de 1735, doit être considéré comme trop élevé. Justement soucieux de leur sécurité, habitués à une vie collective qui n'était pas sans vigueur, peu-être obéissant aux ordres de seigneurs qui voulaient avoir leurs sujets bien en main, les paysans du IXe siècle, dans une assez grande partie de la Gaule du Nord se groupaient à l'ordinaire en villages assez fortement agglomérés. Mais ces villages, relativement peuplés, étaient au total beaucoup moins nombreux qu'ils ne devaient l'être quelques siècles plus tard, après que le grand mouvement de défrichement qui, entre 1050 et 1250 environ, transforma le paysage agraire de l'Europe, eût produit ses effets. En sorte que si déjà, même dans une région particulièrement favorisée, le nombre des habitants des agglomérations prises à part, semble avoir été sous Charlemagne, en moyenne, notablement moins élevé que sous Louis XV, il faut en conclure que dans la région considérée dans son ensemble, l'abîme était encore beaucoup plus grand[1].

***

On le voit, les sociétés européennes du IXe siècle, sans être aussi pauvres d'enfants que beaucoup de leurs héritières d'aujourd'hui, n'en étaient pas extraordinairement riches. Il y a à cette médiocrité diverses causes. Tout d'abord, 2,5 d'enfants vivants, à une date donnée, supposent certainement, lorsqu'il s'agit du haut moyen âge, un nombre bien plus élevé d'enfants nés. Mais la mortalité naturelle n'était pas seule en cause. Dans ces groupes que menaçait sans cesse la famine, l'enfant passait souvent moins pour une richesse que pour une charge : les lois barbares, comme auparavant les lois romaines, les pénitentiels ecclésiastiques, les vies de saints attestent que les expositions de nouveau-nés n'étaient point exceptionnelles ; plusieurs droits germaniques les considèrent avec une indulgence bien significative. Le même souci enfin explique que la prolificité ne fût sans doute pas aussi forte que les modernes ne seraient parfois enclins à l'imaginer. Pas plus que l'avortement, les pratiques destinées à

1. Ici, lacune. Marc Bloch suggérait d'établir, à l'aide des inventaires seigneuriaux, italiens et francs, que nous avons conservés, le chiffre moyen des enfants vivants non mariés, faisant ménage commun avec les parents. Il la fixait provisoirement à 2,5. Il se proposait de fournir, à titre de comparaison, des chiffres relatifs à des civilisations du temps présent : il ne nous les a pas laissés.

empêcher la naissance n'étaient inconnues ; les pénitentiels ici encore nous en offrent un assez riche répertoire, et si certaines d'entre elles, purement magiques, nous intéressent moins par une efficacité à laquelle notre scepticisme refuse de croire que, comme témoignage des préoccupations qui les inspirèrent, d'autres, d'un néo-malthusianisme passablement cru, prouvent que l'art de tromper la nature pouvait bien être pour une part, qu'il est évidemment impossible de déterminer, responsable de la modeste étendue des familles paysannes.

A vrai dire, ce chiffre moyen d'enfants, livré par les polyptiques, tout impropre qu'il fût à favoriser un rapide accroissement de la population eût pu, si les conditions générales de vie avaient été semblables à celles de l'Europe actuelle, permettre un accroissement modéré, mais régulier. Dans le milieu humain du IXe siècle, il était, à cela même, nettement insuffisant. La mortalité infantile, ici encore, reprenait ses droits : parmi les deux ou trois garçons ou filles, en moyenne, que les inventaires, à telle ou telle date, nous montrent peuplant les demeures des tenanciers, il s'en trouvait de fort jeunes ; combien arrivaient à l'âge adulte ? A 2,5 enfants par couple marié, et sans tenir compte d'autres causes accessoires, comme le célibat ecclésiastique, ou pour mieux dire monastique, qui dans l'ensemble diminuait le nombre des naissances, la population d'une époque d'aussi forte mortalité que l'était certainement le IXe siècle, pouvait tout juste assurer son maintien.

Aussi bien finit-elle par ne plus même se maintenir. Il n'est point douteux que, victimes de toutes sortes de troubles et notamment, à ses débuts, des terribles razzias normandes et des hongroises, la période qui s'étend de la fin du IXe siècle à 1050 environ, n'ait été caractérisée par une occupation particulièrement lâche. L'établissement des guerriers scandinaves en Neustrie et dans l'Angleterre de l'Est, malgré la relative importance de leur apport, fut certainement incapable de balancer, dans l'ensemble, les pertes. Plus que jamais se multiplie la mention des tenures vides. Des villages entiers furent désertés, qui jamais ne se reformèrent, soit parce que tous leurs habitants avaient péri ou s'étaient dispersés, soit parce que tous leurs habitants avaient péri ou s'étaient dispersés, soit parce que, devant le danger croissant, les hommes devenus plus rares, rassemblaient le plus possible leurs demeures : tel le petit village (viculus) de Resoium, du comté d'Evreux, qu'un duc normand, entre 943 et 996, avait donné, avec son église de bois, aux moines de Saint-Père-de-Chartres : ruiné, il disparut et sa paroisse fut réunie à une église voisine. De même Paissan, en Tonnerrois. Beaucoup d'autres, sans être tout à fait délaissés, se réduisirent à quelques poignées d'habitants. Les textes contemporains de l'âge des défrichements, qui devait commencer vers le milieu du IXe siècle, nous dépeignent avec beaucoup de vivacité ces terroirs presque abandonnés, qu'il fallut reconquérir à l'homme et à la culture, avant de pousser la charrue sur des sols de tout temps vierges ; et bien que les causes qu'ils assignent au dépeuplement — presque uniformément, lorsqu'ils sont d'origine cléricale, les déprédations de barons laïques — manquent sans doute à expliquer complètement le phénomène, leur témoignage en lui-même est incontestablement digne de foi. La courbe démographique semble bien avoir atteint son point le plus bas, immédiatement avant le moment où brusquement elle devait reprendre son mouvement pour monter plus haut, semble-t-il qu'elle ne l'avait jamais fait.

† Marc Bloch,
Paris, Sorbonne